

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3124 - Jeudi 29 Mars 2018 - Prix : 200 Fc

CRISE À MAYOTTE

«Le mal, c'est le visa Balladur»



Banderole anti vis Balladur déployée à Mayotte

CARAVANE DE LA JOURNÉE DE L'EAU

**A la découverte des installations
hydrauliques de Ngazidja**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mars 2018**

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 15mn

Fadjr : 04h 58mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 30mn
Maghrib: 18h 18mn
Incha: 19h 32mn



COOPÉRATION RÉGIONALE

Première participation des Comores au conseil des ministres de la SADC

Pour la première fois depuis son adhésion à la communauté pour le développement de l'Afrique australe en août 2017, l'Union des Comores a pris part au conseil des ministres de ladite organisation régionale à Pretoria, en Afrique du Sud.

Le pays a été représenté par le ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, Souef Mohamed El-Amine, à ces travaux qui se sont achevés mardi 27 mars en Afrique du Sud. Selon un communiqué de ministère, l'Union des Comores devenue le seizième Etat membre de

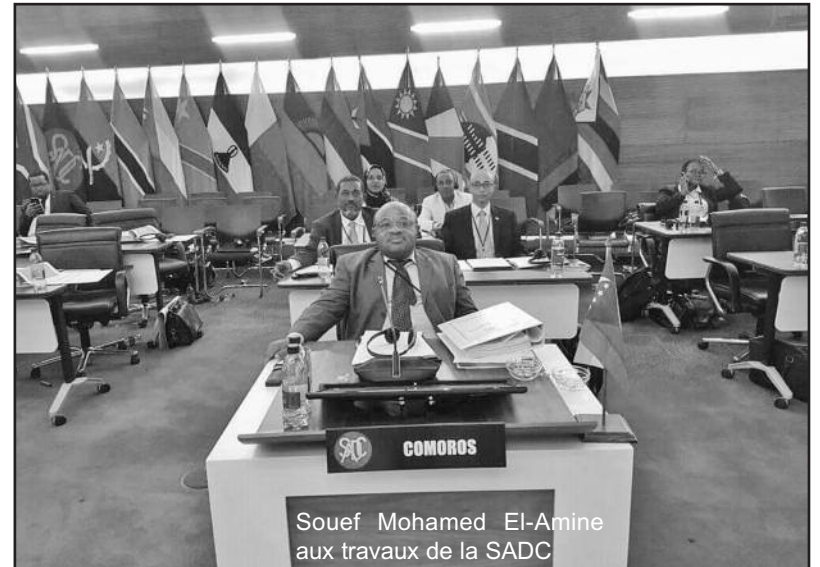
la SADC, « a reçu les félicitations des différentes délégations présentes à Pretoria ». « Nous nous inscrivons résolument dans les différents agendas de la SADC et adhérons à la feuille de route arrêtée pour l'industrialisation de notre région », a déclaré le ministre Souef.

Ce dernier a également salué l'ambition de l'institution sous-régionale de créer un partenariat stratégique entre les pays membres en vue de favoriser la croissance économique au niveau de la zone. Le chef de la diplomatie comorienne a précisé que cette politique cadrerait bien avec la vision du président Azali Assoumani de

faire de l'Union des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

La SADC a été créée le 17 août 1992. Elle œuvre pour l'intégration financière et monétaire et pour le maintien de la paix dans la région. Elle regroupe des Etats comme Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Zimbabwe, Namibie, Afrique du Sud, du Congo, Madagascar et Seychelles... Les Comores, dernier Etat à y adhérer, dispose d'un statut d'observateur jusqu'en août 2018.

TM



CARAVANE DE LA JOURNÉE DE L'EAU

A la découverte des installations hydrauliques de Ngazidja

La vice-présidence en charge de l'énergie a organisé mardi, une caravane nationale de la journée de l'eau. Elle visait à informer et sensibiliser le grand public sur l'importance de l'eau, sous le thème « la nature et l'eau ».

Le 22 mars de chaque année se célèbre la journée internationale de l'eau. Aux Comores, la vice-présidence de l'énergie et de l'eau a célébré cette journée en organisant une caravane à la découverte des installations de Ngazidja. Elle visait à informer et sensibiliser le grand public sur l'im-

portance de l'eau sous le thème « la nature et l'eau ». L'occasion pour le public de découvrir les projets sur l'accès à l'eau potable, la gestion de l'eau, la conservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité.

« Les conflits liés à l'eau constituent un frein au développement et la stabilité de nos régions. C'est pourquoi le gouvernement, avec l'appui des partenaires, construisent des ouvrages pour l'adduction de l'eau potable dans les trois îles. Malheureusement, ces ouvrages subissent des actes de vandalisme », explique Djaffar Ahmed Said

Hassan, le vice-président en charge de l'énergie et de l'eau. Cette caravane nationale avait pour objectif d'alerter le maximum de personnes sur l'importance de l'eau, démontrer à la population l'engagement du gouvernement et leur volonté à développer le réseau d'accès à l'eau potable et démontrer également les avantages que l'on peut bénéficier en conservant les ressources naturelles.

Les équipes ont visité le site de

Vouvouni, les installations hydrauliques de Mitsoudje, le site de forage de Chaouani, le site de forage de Midjedjeni, un passage au forage de Mohoro et enfin une visite dans les installations hydrauliques de Hamahamet. « L'idée est de toucher le maximum de personnes, surtout ceux qui vivent dans les zones les plus reculées de la capitale afin de répondre au concept de « l'eau, source de vie », poursuit-il.

Pour rappel, dans le cadre du

projet d'appui à la gestion publique du service de l'eau à Ngazidja, une campagne de forage a eu lieu au mois de Juin 2017. Neuf nouveaux forages seront réalisés à Oussivo : 150m, Chamlé : 120m, Ouella : 150m, Chezani : 150m, Mtsangadjou : 150m, Mohoro : 160m, Male : 150m, Midjedjeni : 150m et Mitsoudje : 120m.

Mohamed Youssouf



Le vice président en visite à la centrale d'eau de vouvouni

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



UNION DES COMORES

Quartier Oasis – Moroni / Petite Coulée
B.P 524 – Tél (269) 773 53 01 – Fax : 773 52 72
Email : ascobef@comorestelecom.km

ASCOTEF
ASSOCIATION COMORIENNE
POUR LE BIEN-ETRE
DE LA FAMILLE



IPPF
FEDERATION INTERNATIONALE
POUR LA PLANIFICATION
FAMILIALE

Travaux de réhabilitation et extension du bâtiment du Service de la tuberculose à l'Hôpital de Hombo à Anjouan - Comores

Lieux d'exécution : Hôpital de Hombo à Anjouan - Comores

1. **numéro d'appel d'offre : ASCOTEF-PR-TB.**

2. Programme : Le projet « **Réhabilitation et l'extension du bâtiment du Service de la tuberculose du CHRI de Hombo à Ndzuani** ».

3. **Financement**

- Action Damien

- Fonds Mondial pour le Paludisme, le VIH/SIDA et la Tuberculose

4. Pouvoir adjudicateur : Association Comorienne pour le Bien-Etre de la Famille (ASCOTEF)

L'ASCOTEF invite tous les candidats intéressés par le présent Appel d'Offre, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation décrits comme suit : **TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU BATIMENT DU SERVICE DE LA**

TUBERCULOSE DU CHRI DE HOMBO A NDZOUANI.

1. Les offres seront évaluées et le marché attribué en tenant compte des rabais s'il y a lieu, pour déterminer l'offre évaluée la mieux disante.

2. Les Candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et obtenir le dossier d'Appel d'Offres moyennant la somme de 25 000 KMF au bureau de l'ASCOTEF à l'adresse mentionnée ci-dessous,

3. Les soumissions de l'appel d'offres doivent être déposées dans le bureau de l'ASCOTEF à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 10/04/2017 à 12 heures 00 minute, heure locale. Toute offre parvenue après ce délai sera systématiquement rejetée.

1. L'ouverture des plis aura lieu le 10 /04/2018 à 12 heures 00 minute précises à l'adresse où l'offre a été déposée. (mentionné ci-dessous) par une commission créée à cet effet, et en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent).

2. **Adresse de soumissions des offres :**

Bureau ASCOTEF, Quartier Oasis, Près de DHL, Moroni- Grande Comores

Téléphone No: (00269) 773 87 72

CRISE À MAYOTTE

«Le mal, c'est le visa Balladur»

Des voix discordantes s'élèvent enfin à Mayotte pour dénoncer le visa Balladur accusé d'être à l'origine des drames qui surviennent dans le bras de mer séparant Mayotte des autres îles soeurs. Un collectif de citoyens de Mayotte demande sa suppression par un communiqué publié lundi dernier.

Le fait est rare pour être passé inaperçu dans l'île au lagon. La crise sur les refoulés de Mayotte provoquant la détérioration des relations diplomatiques entre Moroni et Paris a engendré une sorte de troisième voie. Un collectif des citoyens de Mayotte s'élève contre le visa Balladur à l'origine des milliers de morts survenant dans le bras de mer qui sépare Mayotte et Anjouan.

D'emblée, le communiqué rappelle la genèse du visa de la « honte » instauré depuis le 18 janvier 1995, par Edouard Balladur premier ministre français de l'époque qui s'apprêtait à se présenter aux élections présidentielles. Un visa dont les conditions d'attribution, particulièrement draconiennes, rendent quasiment impossible son obtention.

« Le rattachement de Mayotte à la France déstructurait déjà l'unité linguistique, culturelle et familiale qui s'observe depuis toujours dans l'archipel. Ce visa aggrave cette logique de séparation. A la

violence symbolique de la frontière administrative s'est ajoutée une violence physique, celle d'une frontière militaire. Non seulement cette frontière nie les échanges ancestraux qui existent entre les quatre îles mais elle passe radicalement sous silence les inégalités criantes qui se font sentir entre Mayotte et l'Union des Comores », a-t-on indiqué. Et de poursuivre : « Ainsi, ceux qui tentent la traversée,

parce qu'ils n'ont pas le choix, sont contraints de risquer leur vie. Depuis 1995, plus de 10 000 personnes sont mortes noyées dans le bras de mer qui sépare Mayotte de l'île d'Anjouan. Étant en situation irrégulière à leur arrivée sur Mayotte, les rescapés de la traversée sont contraints à une existence précaire et sont exposés à des abus et à des discriminations diverses ».



Le communiqué souligne les difficultés que les comoriens des autres îles traversent dans cette île sous domination française. De l'affabulation du titre de « clandestin » en passant par le statut de l'indésirable : « le comorien est désigné comme le bouc émissaire par excellence. En témoignent les décasages par des collectifs crypto-citoyens et les rafles de ces derniers jours orchestrées par la police, affairés ainsi à lutter de manière pragmatique contre ce qu'ils croient être la cause de l'insécurité et du sous-développement de l'île ».

Le collectif est convaincu que ni l'augmentation des effectifs de la Paf française, ni la collaboration avec des associations militant contre l'« immigration », n'empêcheront les tentatives périlleuses de la traversée. « Au contraire, ceci contraindra une population, qui a payé en morts et en argent le coût d'une traversée, à rester durablement sur Mayotte. Ces mesures n'aboutiront qu'à des traversées plus périlleuses encore et à une vulnérabilité accrue de ces populations », a-t-on noté.

« Le mal, c'est le visa Balladur et ce

qu'il implique (...) Ce visa favorise l'exploitation économique éhontée des travailleurs sans papiers et des pratiques arbitraires d'une administration tirant profit du musellement de cette population, a-t-on déploré, appelant au refus des revendications ultra-sécuritaires de l'intersyndicale et du collectif des citoyens de Mayotte. Le visa Balladur tue, discrimine et nie la réalité de l'archipel. Exigeons son abolition ».

Et le communiqué d'insister qu'en prenant l'« immigration comme bouc-émissaire de l'insécurité. L'intersyndicale et le collectif des citoyens de Mayotte démontrent leur ignorance. La misère, l'ennui et le sentiment de désorientation de la jeunesse sont des conditions favorables à l'émergence d'une violence de plus en plus forte. Celles-ci ne constituent en réalité qu'une réponse, qu'un appel à l'aide de cette jeunesse sacrifiée sur l'autel de la départementalisation » de la quatrième île de l'archipel, en violation du droit international.

Maoulida Mbaé

l'abonnement
à La GAZETTE tellement plus simple
Contact 322 76 45 ou 334 33 79

REFUS DE MORONI D'ACCUEILLIR DES REFOULÉS

L'ambassadeur des Comores à Paris convoqué au Quai d'Orsay

Mohamed Soulaïmana, l'ambassadeur des Comores en France a été convoqué au Quai d'Orsay lundi dernier, suite à l'intransigeance de son pays d'accueillir les refoulés de Mayotte. Une convocation qui sonne comme de la réciprocité après la convocation par le ministère comorien des affaires étrangères du chargé d'affaire de l'ambassade de France à Moroni le 16 mars dernier.

L'ambassadeur des Comores en France a été convoqué au ministère français des affaires étrangères. Une convocation, d'après la diplomatie française, motivée par le refus de son pays d'accueillir les refoulés de l'île de Mayotte secouée par une crise sociale sans précédent. Il « a été rappelé » à Mohamed Soulaïmana « la grave préoccupation quant aux conséquences pour Mayotte des mesures notifiées la semaine dernière par les autorités comoriennes », indique le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans un communiqué de presse électronique. Le Quai d'Orsay qui appelle de nouveau à la « levée immédiate » des mesures empêchant « le retour de ressortissants comoriens entrés irrégulièrement à Mayotte ».

La diplomatie française s'est également dit déterminée « à faire progresser la coopération régionale

conformément aux orientations fixées lors du dernier comité interministériel pour la coopération internationale et le développement, dans l'intérêt mutuel de la France et des Comores ».

La convocation sonne comme une mesure de réciprocité, après la convocation le 16 mars dernier du chargé d'affaires de l'ambassade de France à Moroni. « Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Souef Mohamed El-Amine, a convoqué le samedi 17 mars à 16h 00 la Chargée d'Affaires de l'Ambassade de France aux Comores (en l'absence de l'ambassadrice) au sujet de la situation qui prévaut à Mayotte », peut-on lire.

Le chef de la diplomatie comorienne a demandé « aux autorités françaises, qui administrent aujourd'hui l'île, et ce en violation du droit international, de veiller scrupuleusement à la sécurité des citoyens comoriens, quelle que soit leur origine insulaire (Anjouan, Mayotte, Mohéli ou Grande Comore) ».

Souef Mohamed El-Amine qui a condamné fermement « l'attitude de certains élus et responsables français dont le député Mansour Kamardine qui, par leurs déclarations, jettent de l'huile sur le feu au lieu d'œuvrer pour la recherche d'une solution juste et durable ». Et lui de faire part « de la disponibilité



Soulaïmana Mohamed ambassadeur des Comores à Paris

du Gouvernement comorien à travailler de concert avec les autorités françaises dans un dialogue franc et constructif, pour préserver la paix et la sécurité, menacées sur cette partie du territoire national ».

A noter qu'à Mayotte les effets de la crise se font sentir dans le quotidien des habitants de cette île, empoisonnant les relations entre les Comores et la France. Mais également, la montée des actes de violence dont sont victimes, surtout, les

comoriens des autres îles. Déjà des voix s'élèvent pour dénoncer les actes de violence. A l'exemple du communiqué de presse publié par la CGT Educ'action Mayotte condamnant les « exactions honteuses et les violences (...) ». Dénonçant au passage, ces agissements et exprime sa solidarité vis-à-vis de ces familles ».

Maoulida Mbaé

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

ATELIER SUR LA DÉGRADATION DES TERRES

Validation de la situation de référence et des cibles

Hier a été ouvert un atelier pour la validation de la situation de référence et des cibles sur la neutralité et la dégradation des terres (NDT) à hôtel Jasmin à Mustamudu dans l'île d'Anjouan. Une cinquantaine de participants y a pris part. En plus des personnes ressources des différents départements des îles et de l'Union, l'atelier a vu la participation des membres de la société civile.

Dans son allocution d'ouverture, Madame Fayrouze Toybou Houmadi, Commissaire de la Production, de l'Environnement, a rappelé que "Le processus de définition des cibles en vue de la NDT constitue pour notre pays une opportunité importante pour faire avancer la mise en œuvre des politiques

et répondre aux engagements nationaux en matière de développement durable".

Pour Nair Aboubacar expert national en système d'informations géographiques (Sig) le manque de données de haute résolution constitue un certain handicap dans la lecture des données. Mais compte tenu du travail qui a été amorcé ces derniers temps ces données devraient être disponibles. Il estime que le service SIG qui loge au ministère de l'Environnement mérite d'être mieux étoffé pour répondre à une demande toujours croissante des données géoréférencées dans tous les secteurs. Aussi le renforcement d'une telle structure permettrait-il une synergie des efforts déployés dans ce domaine.

Par ailleurs, les participants n'ont pas manqué de rappeler la dégradation des

terres dans l'île et ont appelé à une prise de conscience accrue pour éviter des catastrophes écologiques majeures. L'analyse des tendances de la dégradation des terres est une évaluation rétrospective, qui permet de comprendre les conditions actuelles de la dégradation des terres, en révélant des anomalies et facilitant l'identification des zones dégradées.

Aussi cette évaluation fournira une base factuelle éclairée pour fixer des cibles pour atteindre la NDT, et donc permettre la prise de décisions sur les interventions potentielles et prioriser les efforts dans les zones où la dégradation a lieu. En clôturant son allocution Madame la commissaire a affirmé que "La définition des cibles en matière de dégradation des terres est un processus participatif au bout duquel



Assise au centre la commissaire à l'Environnement

l'Union des Comores disposera d'un document reflétant la situation globale de la dégradation des terres, ainsi que les mesures appropriées et les moyens nécessaires pour y faire face".

Hier a été discutée et validée la situation de référence

ainsi que les hot spots de dégradation et aujourd'hui devraient être validés les cibles et les mesures pour atteindre la NDT.

Rappelons que le Programme de définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres

(PDC NDT), est une initiative de partenariat mise en œuvre par le Secrétariat et le Mécanisme mondial de la Convention sur la désertification.

Mmagaza

CULTURE

L'Expat, une interrogation sur le comportement des étrangers

Salim Mze Hamadi, plus connu sous le nom de Seuch, vient de sortir son livre intitulé L'Expat. Un dialogue entre deux Comoriens sur la présence des expatriés et la question de leur intégration dans le pays.

Le chorégraphe Seuch vient de publier son livre intitulé L'Expat. Le livre suit un style chorégraphique qui trace un aperçu du projet du spectacle de l'artiste, prévu en 2019, et propose un point de vue de l'auteur, en introduction, un dialogue sur ce que signifie être Comorien, et le témoignage d'une étrangère qui vivait dans l'archipel. Le livre se veut être un mélange d'humour et de danse qui s'interroge sur l'expatrié.

« Pour la première fois, je me suis trouvé dans les écritures de manière officielle et cette fois, je m'exprimais dans un langage corporel et je me devais d'être honnête. J'avoue, la tâche n'a pas été facile », confie le danseur. Après quatorze ans à l'étranger, ayant sillonné une vingtaine de pays européens et une dizaine de pays d'Afrique, le chorégraphe de la compagnie Tché-za ne cesse de réfléchir sur lui-même et sur les "expatriés", ces hommes et ces femmes qui sont venus habiter aux Comores. Comment y vivent-ils ? Arrivent-ils à s'intégrer ?

A travers ce livre, il s'inspire des réalités et est sans concession avec les ouï-dire. Un exercice qui lui rappelle la première fois qu'il s'est rendu au Rwanda. « En 2013, j'étais

au Rwanda. J'ai mangé une pomme et j'ai jeté le reste par terre. L'instant d'après, je recevais une amende, ceci pour avoir jeté le trognon par terre ! Cela m'a poussé à m'interroger sur le comportement des étrangers lorsqu'ils se déplacent. Leurs ressentis, ce qu'ils voient et leurs actes », poursuit-il.

Le livre relate la vision des locaux sur les expatriés, les "Je

viens", les "étrangers", etc. L'auteur a lui-même été un expatrié, étant donné qu'à ses 18 ans, il a fait le choix de quitter les Comores pour étudier au Sénégal. En marge de ses études en électricité, Seuch est passionné de la danse contemporaine, le Hip-hop en particulier grâce auquel il a parcouru le monde pendant sept ans. En 2014, il fait son retour aux Comores et crée par la

suite la compagnie Tché-za, mettant en place, en partenariat avec l'Alliance française de Moroni et le Centre de création artistique et culturelle (CcacMavuna), plusieurs activités dans le cadre de la danse contemporaine, notamment le festival Ntso Uzine et la Battle nationale Ye Mze Ndo, entre autres.

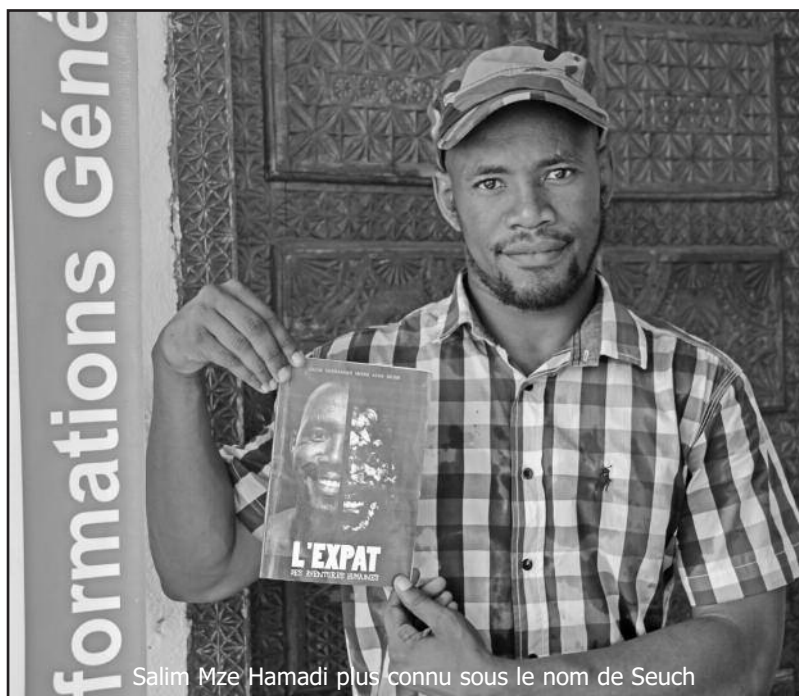
Mohamed Youssouf

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ANRTIC informe les utilisateurs du spectre des fréquences que, suite au premier communiqué paru dans les quotidiens LA GAZETTE et AL WATWAN respectivement les 02 et 05 février 2018, Certains utilisateurs sont venus s'enregistrer à l'ANRTIC et payer leurs redevances et d'autres, ne se sont toujours pas manifestés.

Ainsi, la seconde phase relative à la relance des factures vient de commencer ce mercredi 21 Mars 2018. Nous rappelons que, passé le délai de quinze jours, à compter de la réception de la facture, une procédure de mise en demeure sera engagée.

Service Communication ANRTIC



Salim Mze Hamadi plus connu sous le nom de Seuch

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D2, NGAZIDJA

Twamaya surpris par un Rapid-club ambitieux (2-1)

« *Rapid-club de Moroni # Twama club de Mvouni* » est le duel inaugural du championnat de D2 de l'île le plus attendu. Considéré à juste titre comme un match très explosif, il a eu lieu dans la capitale le week-end. Dominant, sans pouvoir concrétiser ses occasions, les visiteurs s'inclinent en 2e période (2-1). « Nous avons été battus, j'ose dire par surprise. Rapid-club n'est pas impressionnant. L'équipe ne suscite aucune frayeur », murmure Stéphane Madi, membre de Twama club.

Le samedi 24 mars 2018, le public a suivi avec grand intérêt, au stade de Moroni, la coriace confrontation (Rapid-club # Twama), comptant pour le championnat de D2, poule (B). Dès le début du match, les visiteurs ont exercé de grosse pression. A la 10e minute, ils déflorent les filets des Moroniens par Saddam Mohamed (10e, 1-0). Le score reste inchangé

en 1ère période, malgré une nette domination de Twama club. Au retour des vestiaires, moins endurant, Mvouni, manifeste un léger relâchement, moral et physique. Rapid club exploite le handicap.

Vaincre sans convaincre
Il réussit à prendre le contrôle du match. A la 70e, Saïd Madi porte l'égalisation (1-1). Bien réoxygénés, les locaux multiplient les actions offensives. A la 80e minute, Saïd Soule met fin aux ambitions de Twama club de Mvouni (2-1), suite à un penalty, transformé à contrepied. Stéphane Madi ne comprend pas la défaite, subie par les siens : « Un bon match, à sens unique en 2e période. On a raté beaucoup d'occasions nettes. Il y a eu un léger relâchement de notre part. Mais, franchement, Rapid club n'est pas une équipe qui suscite la frayeur. Il a gagné sans convaincre. On l'attend au match retour en Mvouni ». Pour l'adversaire, Rapid club a vaincu

sans convaincre. En tout cas, l'essentiel, ce sont les 3 points.

Bm Gondet
Résultats des deux poules
Poule (A)
Accords du Sud # Super Sonic (3-1)
Aigles Noires # Avenir club (2-0)
Apaches # Uranus (1-0)
Les Abeilles # Avenir des Comores

(1-1)
Rapid club # Twama (2-1)
Fc Chouani # Alizé fort (1-0)
Poule (B)
Us Selea # Mbube (2-0)
Fc Hantsindzi # Amicale Chezani (0-0)
Femtse club # Fc Mhonko (0-1)
Fc Male # Onze Moustiques (2-1)
Dynamo # Coin nord (1-1)
Djabal Fc # Kaz club (1-0)

Nos points de vente

Nassib Itsandra
Nassib volovolo
Nassib Bacha
Nassib Kalfane
Gare du nord
Chez Kamardine Matelec
Wadaane coulé
Hadoudja chez Soroda
Hadoudja chez Nadi
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou

Au paradis du livre
Mag Mrket
Station Filling
Librairie A la Page
Nouveauté
Bus Place de France
Karthala chez Tati
Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Café de la Médine Badjanani
Saïd Bacar Djomani

La Gazette des Comores

Directeur général
Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
Elhad Saïd Omar

Rédaction
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Al-hamdi Abdillah
Mohamed Yousseuf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha

Chronique Sportive
B.M. Gondet

Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour

Responsable commercial
Mariama Mhoma

Documentation archiviste
Rahamatouallah Yousseuf

Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane

Impression
Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Peace Corps
COMOROS

Corps de la Paix
B.P 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

JOB ANNOUNCEMENT
GENERAL SERVICES MANAGER

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of General Services Manager to be based at the Peace Corps office in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: The General Services Manager (GSM) is responsible for Peace Corps facility maintenance, equipment and vehicle management, facilitating shipment and clearance, procurement, vendor relationships, and other general services.

Required Qualifications:

- Bachelor's degree or equivalent, preferably in Management, Economics, or related field.
- At least 4 years' experience in at least one of these areas:
 - o Fleet management
 - o Shipping and receiving
 - o Procurement and purchasing
 - o Inventory management
 - o Facility maintenance
- Valid driving license
- Strong French and good English language proficiency
- Basic computer skills (Microsoft Word, Excel)
- Excellent interpersonal and customer service skills
- Ability to work under limited supervision
- Ability to organize work schedules for a team

Preferred Qualifications:

- Master's degree or other advanced training
- Prior supervisory or leadership experience
- Prior experience with international organizations
- Advanced English language skills
- Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel)

The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

- 1 Letter of interest, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form OF-174 completed in English

a. The application form OF-174 is available by sending a request to comorosp@peacecorps.gov.

4. Copies of other relevant documentation (training certificates, driving license, etc.)
5. Copy of identity card or certificate of nationality
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Tuesday, April 3, 2018

- Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorosp@peacecorps.gov.
- Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- Incomplete or late applications will not be accepted.
- Applications will only be accepted in English.
- Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.



Peace Corps
COMOROS

Corps de la Paix
B.P 375
Route de la Corniche
Moroni, Union of Comoros

JOB ANNOUNCEMENT
DRIVER

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Driver based in the Peace Corps office in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Serve as official driver for Peace Corps staff and authorized passengers; deliver daily correspondence; research prices of common supplies and services to make small purchases; perform routine vehicle checks, and perform routine maintenance on vehicles. The driver will frequently conduct site visits outside of Moroni in a wide range of weather conditions and at all hours of the day, including emergencies.

Qualifications and Experience:

- 3+ years of professional driving experience, preferably with diplomatic or tourism communities
- At least a high school (lycée) education preferred; motor vehicle diploma or other technical certificate strongly preferred
- Valid driver's license
- Ability to operate a range of vehicles with manual or automatic transmission
- Proven ability to drive on a wide range of road conditions and in a wide range of weather conditions
- Familiarity with major and minor roads in Grande Comore
- Ability and willingness to work outside normal working hours when required (including weekends, holidays, nights, and in emergency situations)
- French language proficiency; good working knowledge of English language
- Ability to pass annual physical exam
- Basic computer skills preferred (Microsoft Word, Excel)

The position is open to Comorians, as well as third-country nationals holding a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, in English, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form OF-174 completed in English

a. The application form OF-174 is available by sending a request to comorosp@peacecorps.gov.

4. Copies of other relevant documentation (training certificates, driving license, etc.)
5. Copy of identity card or certificate of nationality
6. Extrait de casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Tuesday, April 3, 2018

- Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorosp@peacecorps.gov.
- Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- Incomplete or late applications will not be accepted.
- Applications will only be accepted in English.
- Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

FOOTBALL POUR L'AMITIÉ, MONDIAL DE RUSSIE

Les jeunes Ryad et Awale représenteront les Comores

En juin prochain, lors du Mondial de Russie, un grand regroupement des jeunes, issus de 211 pays, se retrouveront à Moscou, dans le cadre de l'édition 2018 du «Tournoi Football for Friendship». Riyad Yada (joueur) et Awale Ahmed (fille journaliste), encadrés par Tota Fahardine (coordinateur du point focal) et

Alifa Mohamed (cameraman) représenteront l'Archipel. L'événement sera couvert par environ 5000 médias.

Parallèlement à la Coupe du monde, prévue en Russie en juin 2018, un grand regroupement des jeunes, sexes et âges confondus, aura lieu. Il s'agit du

F4f, un programme social international destiné aux enfants et mis en œuvre par la société Gazprom, un partenaire officiel de la Fifa et du Mondial de Russie 2018. « Ce programme se caractérise par un tournoi, baptisé, Football pour l'Amitié = Football for Friendship. Les équipes participantes seront des formations mixtes [mixte en termes d'a-

ges, de sexes et de nationalités, Ndlr]. Le pays représentera deux jeunes acteurs, triés judicieusement : un joueur et une journaliste, suivis par le cameraman de la Fédération de Football des Comores (Ffc). Je suis le responsable du point focal », explique Tota. Les Comores ont intégré le tournoi Football for Friendship en 2018. Les finales de la saison se tiendront donc à Moscou (Russie) du 8 au 15 juin prochain.

Cinq mille médias pour l'événement

Trente deux équipes ont été formées et les postes des éléments de chaque pays bien déterminés. Le tirage au sort n'était pas orienté. C'est une politique d'harmonisation. Elle permettra à cette masse des jeunes de mieux se connaître, de se côtoyer aisément et de bien tisser des liens de fraternité. « Les équipes

sont organisées conformément au principe du Football pour l'Amitié. Les athlètes, de toutes les nationalités, filles et garçons, et de différentes capacités physiques joueront au sein d'une même équipe, encadrée par des jeunes entraîneurs », précise notre interlocuteur.

L'objectif à atteindre, c'est la participation des jeunes générations du monde entier pour promouvoir des valeurs humaines, telles que la courtoisie, la paix et le respect de la différence. La délégation comorienne est constituée par Tota Fahardine Mroivili, Alifa Mohamed Camfed et les deux jeunes acteurs, Riyad Yada Hamdane et Awale Ahmed Faïck. Plus de 5000 médias du monde entier, ainsi que le Centre International de Presse des enfants, issus des 211 pays invités, couvriront l'événement.

Bm Gondet



Riyad Yada (joueur) et Awale Ahmed (fille journaliste) encadrés par Tota Fahardine (coordinateur du point focal) et Alifa Mohamed

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



Promo

CLASS HAKAKA

A partir de :
16 220* kmf
Aller simple

3
vols/jour

MORONI - ANJOUAN

www.flyabaviation.com






AB Aviation

www.flyabaviation.com

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi - Samedi - Dimanche

* Non échangeable / non remboursable / pas de bagage